Agglomération du Bocage Bressuirais 27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184 79304 Bressuire Cedex

> Téléphone: 05 49 81 19 00 Fax: 05 49 81 02 20 contact@agalo2b.fr



## DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION

Budget annexe Régie à autonomie financière - Fongibilité des crédits - Transfert de crédits n°1

Décision D-2024-349

Le Président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-10 relatif au régime de délégation du Président ;
- Vu l'arrêté du Président n° A-2021-46 du 28/06/2021 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Claude POUSIN, pour traiter des affaires relatives aux finances et budgets;
- Vu la délibération DEL-CC-2023-131 du 4 juillet 2023 adoptant le passage au référentiel M57 détaillé au 1er janvier 2024 pour les budgets de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais gérés en M14 auparavant;
- Vu la délibération DEL-CC-2024-043 du 19 mars 2024 relative au vote du budget;
- Considérant les crédits nécessaires en vue du paiement des licences informatiques Office365,

## **DECIDE**

**ARTICLE 1**: d'autoriser les virements de crédits suivants :

BUDGET COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS  DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
65-7212	65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	1 700,00 €
68-7212	6817	Provision pour dépréciation actifs circulants	-1 700,00 €
TOTAL			0,00 €

ARTICLE 2 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de BRESSUIRE, et à Monsieur le Trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le 04/12/2024

Le Vice-Président,

Monsieur Claude POVSIN

1 1 DEC. 2024 Transmis en préfecture le ...

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'obiet

d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

à compter de la présente notification/ou